

Sud éducation



Le journal des syndicats et de la fédération **Sud** éducation
numéro 77 - mai / juin 2018
www.sudeducation.org

MAI 2018

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !



L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise.

Union
syndicale
Solidaires

Régionalisation de l'orientation

Le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » prévoit de transférer aux régions l'information sur l'orientation. La fin des Délégations régionales de l'Onisep (Dronisep) et la fermeture des Centres d'information et d'orientation (CIO) auraient d'inévitables conséquences pour les personnels qui feraient les frais de la réforme avec le risque d'être soumis à une gestion brutale des affectations et de l'organisation du travail. Ce serait aussi un sacré coup dur pour tout-es les usager-es. En effet, les CIO offrent aux familles et aux élèves la possibilité d'échanger sur l'orientation dans un espace plus serein, loin

des pressions pouvant exister dans l'établissement scolaire. En dehors de ces publics scolaires, les CIO reçoivent, par ailleurs, des publics fragiles et tout-es les laissé-es-pour-compte de la réforme : les familles primo-arrivantes et/ou les jeunes déscolarisé-es ou en réinsertion.

Cette régionalisation de l'orientation ne pourra qu'accroître les inégalités. Elle viendra encore renforcer l'école du tri social, accentuer la territorialisation et surtout favoriser la privatisation. La fermeture des CIO est encore un sacré manne pour le patronat et pour toutes les officines privées !

Avancement de l'obligation scolaire à trois ans

Cette annonce, diront les sceptiques, ne change rien puisque 97 % des enfants de trois ans sont déjà scolarisé-es. Elle n'aurait, somme toute, qu'une portée symbolique. Certain-es interprètent même ce geste présidentiel comme la reconnaissance du professionnalisme des professeur-es de maternelle. Mais ne nous laissons pas leurrer ! En abaissant, en 2019, l'âge de l'instruction obligatoire de six ans à trois ans, Macron rend aussi obligatoire le financement public des écoles maternelles

privées. Encore une fois, de l'argent public va financer des écoles privées ! Avec des budgets municipaux de plus en plus contraints, il y a fort à parier que les écoles publiques, déjà au régime sec, seront cette fois mises définitivement à la diète... Par ailleurs, cet abaissement laisse aussi présager la fin de la possibilité de scolariser les deux ans. Surtout, il fait diversion et dispense de poser les vrais problèmes que sont les conditions d'accueil et la réduction des effectifs par classe.

éducation Sud

Fédération des syndicats
Sud éducation :
31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris
Téléphone : 01 58 39 30 12
e-mail : fede@sudeducation.org

Union syndicale
Solidaires

**Joignez /
rejoignez-nous**

**MAI 2018
TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !**



Prenez contact avec
votre syndicat local
ou avec la fédération
sur notre site :
www.sudeducation.org

Encart jeté en aléatoire
pour certains destinataires
Journal trimestriel réalisé par
la fédération des syndicats

Sud éducation
Numéro de CPPAP
0423 S 06443
délivré le 04/04/18
jusqu'au 30/04/23
Prix > 1,5 €

Abonnement > 10 €
Directeur de la publication :
A. Champeau
Imprimerie :
Rotographie, Montreuil
Dépôt légal en cours

En ce printemps 2018, plus que jamais, l'urgence est à la mobilisation !

La défense des services publics et de la fonction publique est devenue un enjeu fondamental contre les volontés destructrices du gouvernement. Aujourd'hui, les principes fondateurs du pacte social républicain, comme l'égalité, la solidarité et la justice sociale, sont directement visés par une suite de contre-réformes iniques.

La réforme du lycée et du baccalauréat et la sélection à l'entrée de l'université via Parcoursup sont imposées à marche forcée. La liberté pédagogique des enseignant-es du premier degré est remise en cause. En effet, les quatre circulaires de recommandation du ministre Blanquer et la formation continue imposée pour formater les pratique voudraient transformer les personnels en simples exécutant-es. Mais aucune de ces réformes n'apporte de solution aux problèmes de l'école. Elles n'obéissent qu'à une logique comptable. Pour réduire les déficits publics, elles préparent des suppressions massives de postes et/ou la modification de nos statuts. Dès 2018, les réductions de postes aux concours, le recrutement de contractuel-les et le recours aux services civiques prouvent bien la volonté du gouvernement d'en finir avec la sécurité de l'emploi pour les fonctionnaires. Pire encore, les fermetures des CIO, des classes

de Segpa et d'Erea et les attaques contre l'enseignement public professionnel touchent d'abord les catégories sociales les plus modestes. Dernier rempart contre une politique globale ultra-libérale au service des classes dominantes, le service public d'éducation nationale doit demeurer un bien commun qu'il faut défendre.

La contestation des mesures prises par le gouvernement s'étend déjà à de très nombreux secteurs : justice, SNCF, poste, hôpital, salarié-es de l'énergie, personnels des Ephaad, retraité-es, étudiant-es... Dans les universités, le gouvernement montre son vrai visage. Violant les franchises universitaires, il n'hésite pas à ouvrir les universités à la police qui s'y livre à des actions violentes totalement disproportionnées.

Totalement sourd aux contestations qui se multiplient, le gouvernement refuse d'engager de véritables négociations. Au contraire, il annonce l'ouverture de nouveaux chantiers et, avant de s'attaquer aux retraites, prévoit d'affaiblir définitivement la fonction publique en limitant le champ du paritarisme.

Dans ce numéro, on pourra lire les premiers bilans des luttes en cours. À nous d'en tirer des leçons pour élargir et amplifier la mobilisation de la maternelle à l'université. **Soyons toutes et tous uni-es pour forcer ce gouvernement à renoncer à ses mesures ultra-libérales.**

EN LUTTE

- p.4 Mobilisation inter-degré à Nanterre : de la maternelle à l'université**

SUPÉRIEUR

- p.5 L'Université de Toulouse Jean Jaurès, mobilisée contre la fusion et le loi ORE**

LOI O.R.E

- p.6 Lutte contre la loi Vidal, analyse de la mobilisation à partir du cas montpelliérain**

PARCOURSUP

- p.8 Le scandale silencieux des dossiers demandés ...**

CONVERGENCE DES LUTTES

- p.9 Le collectif éducation Val-de-Marne**

SERVICE PUBLIC

- p.10 Libéralisation et destruction de la fonction publique**

RÉPRESSION SYNDICALE

- p.11 Licenciement de Gaël Quirante**

ANTIFASCISME

- p.12 Uni-es contre l'extrême droite**

ENVIRONNEMENT

- p.13 Ni à Bure, ni ailleurs !**

PRIVATISATION

- p.14 La région Normandie finance des écoles du patronnat**

CONDITIONS DE TRAVAIL

- p.15 Happy end dans le Far West : campagne !**

ÉLECTIONS PRO

- p.16 Des enjeux importants pour Sud éducation et Solidaires**

Mobilisation inter-degré à Nanterre : de la maternelle à l'université

EN LUTTE

Sud éducation Hauts-de-Seine a été, cet hiver, moteur dans la constitution d'une mobilisation sur Nanterre à l'échelle de la ville. Des échanges ont été noués entre lycées et faculté (Paris X) depuis que nous savons à quelle sauce nos futur-es étudiant-es vont être mangé-es avec Parcoursup. Des AG communes ont eu lieu, ainsi que des interventions de profs de lycée à la fac et inversement. Nous avons donc eu l'idée d'étendre sur l'ensemble du secteur de l'éducation, de la maternelle à l'université, en passant par les parents, rouage essentiel pour mobiliser sur les questions de droit à l'éducation pour tout-es. Nous avons convoqué une AG de ville le 15 mars sur cette thématique. **CP à 12, cumulés aux non-remplacements qui font exploser les effectifs dans les autres niveaux, jusqu'à 30 voire plus dans certaines écoles ; réforme du lycée et du bac, Parcoursup, loi ORE...**

Une cinquantaine de personnes, professeur-es du 1^{er}, du 2nd degré, de la fac, étudiant-es, quelques parents d'élèves. La discussion, particulièrement riche, a abouti à deux propositions :

- élargir sur la ville en passant dans les écoles, en binômes ou trinômes inter-degré, afin de faire comprendre aux collègues la logique sous-tendue par les contre-réformes en cours ;
- rédiger un tract à destination des parents.

Des collègues, d'habitude non militant-es, se sont impliqué-es et s'impliquent encore aujourd'hui, en passant parfois avec nous dans les écoles ou en venant en AG.

Nous avons abouti assez vite à la proposition de faire deux jours forts, les 29 et 30 mars : nuit des écoles le 29, journée garderie (en primaire) ou école morte (au collège) le 30, sur 13 établissements, 4 pôles. La nuit des écoles a permis d'informer les parents et de rendre visible le mouvement : des journalistes étaient présent-es, ainsi que des élu-es de Nanterre. 23 élèves au collège Doucet le 30 mars, l'école morte a donc bien fonctionné.

Des pistes pour mai-juin : des occupations d'écoles ; des marches qui relierait l'ensemble des écoles d'un quartier afin de converger vers un lieu commun pour y refaire une nuit des écoles.

Ce que cette mobilisation apporte :

Les parents sont devenus moteurs de cette mobilisation : une marche des parents du quartier du Parc (REP+) a eu lieu le jeudi 12 avril, à leur propre initiative. Pas loin de 100 parents et quelques profs (de Sud) ont circulé d'école en école. Le syndicat a soutenu le collectif naissant. Les propositions ont germé spontanément au sein des écoles. Nous gardons en tête cet objectif : faire converger tout le monde en évitant l'éparpillement des luttes de chaque école/quartier. Quelques écoles se mobilisent pour leurs revendications propres, parents et enseignant-es réuni-es, à Voltaire, Langevin (problèmes de locaux, de sureffectifs).

Les limites : trop peu d'écoles encore mobilisées bien que toutes les équipes (ou presque) soient

conscientes de la nécessité de se bouger. De la résignation, le « nez dans le guidon », le sentiment d'impuissance qu'on peut éprouver : notre travail est, et sera, de faire ressentir la nécessité impérieuse de se mobiliser. L'idée de la grève n'a pas encore germé. Le travail en amont est fait (créer du lien entre collègues, faire ressortir la logique du gouvernement pour montrer qu'on a des intérêts communs). Nous sommes convaincu-es que ce sera notre seule possibilité de gagner contre la loi ORE, sauf à n'attendre que des miettes que certain-es auront, d'autres pas. Les défaites de 2003, 2010 sont encore dans les têtes, à nous de trouver les solutions pour recréer des victoires.

**Sud éducation
Hauts-de-Seine**

La fac de Nanterre est en ébullition !

Occupation d'un bâtiment depuis le 10 avril, actions de blocage la semaine des partiels, AG à 1800, le 17 avril, avec reconduction de la grève jusqu'au 19 avril au moins. Les CRS sont venus expulser les étudiant-es réuni-es en AG le 9 avril, à l'initiative du président de la fac, sept interpellations côté militant-es, dont trois gardes à vue et un contrôle judiciaire. **Sud éducation soutient et participe aux mobilisations dans les facs contre la loi ORE et dénonce la répression subie par personnels et étudiant-es.**

L'Université de Toulouse Jean Jaurès mobilisée contre la fusion et la loi ORE

Les réformes de l'enseignement supérieur s'enchaînent au détriment des personnels et des étudiant-es. À Toulouse, le projet de fusion des universités et la loi ORE ne passent pas et entraînent une forte mobilisation.

SUPÉRIEUR

La remise en cause d'un modèle fédéral de fonctionnement des universités

En 2012, notre université fonctionnait selon un modèle fédéral (chaque établissement gardait son indépendance et sa personnalité morale et juridique), la COMUE (Communauté d'Universités et d'Établissements). Ce modèle se voit déconsidéré du fait de la réforme du financement de l'enseignement supérieur et de la recherche avec la loi Liberté et Responsabilité des Universités (LRU) de 2007¹. Toulouse, qui avait bénéficié des fonds Idex pour une période probatoire de quatre ans se voit alors retirer les crédits, à moins de présenter un nouveau projet et une nouvelle structuration.

Un nouveau projet qui ne passe pas

Déçu-es, les chercheur-ses vont vite ré-écrire un nouveau projet avec une gouvernance forte (un CA surpuissant qui décidera de tout pour 80 000 étudiant-es et personnels) ainsi qu'une fusion partielle (l'Université Jean Jaurès avec l'Université Paul Sabatier). Cette fusion passe mal auprès des personnels de l'Université Jean Jaurès qui comprennent tout de suite qu'ils-elles sont sacrifié-es, notamment les BIATSS², complètement ignoré-es dans ce projet. Les étudiant-es dénoncent à leur tour l'aspect dérogatoire (au code de l'éducation) qui permet l'augmentation des frais d'inscription.

De plus, les sciences « dures » ont la priorité sur les sciences « molles », ce qui n'est pas rassurant pour l'avenir des sciences

sociales. Le président de l'UT2J³, Daniel Lacroix, s'engage à organiser une consultation et surtout à en respecter le résultat. Mais ce résultat est alors sans appel : 62% des personnels et 94% des usager-es disent NON au projet. Le président, contrairement à sa parole, engage l'université dans le processus. Lors du conseil d'administration, sa voix prépondérante valide le projet (il y a alors égalité entre les pour et les contre).

Commence alors une grève sans précédent de la part des personnels BIATSS, rejoint-es par la suite par les étudiant-es. Le retrait du projet de fusion ainsi que la démission de Daniel Lacroix sont les premières revendications. Malgré toutes les difficultés qu'engendre cette grève, le président n'abandonne pas et attend mi-mars que le jury international chargé d'accorder les financements se prononce. La réponse négative du jury est un nouveau camouflet. Elle est justifiée par un manque d'adhésion des acteurs du site : de l'Université Jean Jaurès bien sûr mais aussi de l'Université Capitole qui refuse dès le départ de prendre part à ce regroupement avec fusion partielle. Le jury trouve également que la gouvernance ne va pas assez loin. Tout est dit !

La loi ORE : de la mobilisation locale à la mobilisation nationale

Entre temps, la loi ORE⁴, votée en urgence par ordonnance, cristallise davantage les tensions. Totalement bloquée depuis le 6 mars 2018, l'Université Jean Jaurès s'inscrit maintenant dans un mouvement national touchant des dizaines d'universités mobilisées. Pour ten-

ter de stopper le mouvement, la ministre Vidal utilise l'article 719-8 (une première en France) et dissout les trois conseils centraux, démissionnant par la même occasion Daniel Lacroix, et nommant à la place un administrateur provisoire. La manœuvre consiste à réaliser au plus vite des élections avec pour condition le déblocage. C'était sans compter sur la détermination des personnels et étudiant-es mobilisé-es. La manœuvre n'a pas fonctionné.

L'absence des enseignant-es chercheur-ses dans l'action a été très remarquée et a créé un clivage important avec les BIATSS et étudiant-es uni-es dans la lutte. Ces enseignant-es viennent d'ailleurs de publier une pétition demandant à la ministre d'agir « avec l'autorité et le pouvoir qui sont les siens », c'est-à-dire de faire intervenir les forces de police dans l'Université Jean Jaurès...

Sud éducation Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées

¹ La LRU visait à développer les Initiatives d'Excellence (Idex) suite aux propositions du rapport Attali pour relancer la croissance économique et la compétitivité française. Il s'agit alors de créer une dizaine de grands pôles universitaires et de recherche de niveau mondial. Pour bénéficier des financements, il faut répondre à une série de critères, notamment en terme de gouvernance.

² les BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et Santé), dont les acquis sociaux disparaissent du projet.

³ Université Toulouse Jean Jaurès

⁴ Le but inavoué de cette loi (sur l'orientation et la réussite des étudiants), conjuguée avec la réforme du Bac, est de sélectionner les étudiant-es à l'entrée des universités. C'est un projet de société particulièrement nocif pour la jeunesse qui est en train de se mettre en place en France.

Lutte contre la loi Vidal :

analyse de la mobilisation à partir du cas montpelliérain

LOI O.R.E

Temporalité de la mobilisation

La mobilisation actuelle contre le Plan Étudiant et ses suites (loi ORE, Parcoursup, Arrêté Licence) s'inscrit dans la continuité des luttes contre la restructuration néo-libérale du service public d'enseignement supérieur et de recherche (ESR).

À Montpellier, le mouvement, commencé début novembre, s'est d'emblée posé sur des bases inter-syndicales ESR (CGT-FO-FSU-Solidaires), inter-établissements (Université de Montpellier et Université Paul-Valéry Montpellier 3) et inter-catégorielles (personnels et étudiant-es ensemble dans l'intersyndicale, les réunions d'information et les assemblées générales). Les actions d'information se sont succédé de novembre à février, mais la mobilisation est demeurée de basse intensité.

Tel a été le cas jusqu'au 15 février, où l'AG a réuni 1200 personnes à la suite de la première action de blocage de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. La seconde moitié de février a alors vu une extension de la mobilisation sur les autres sites universitaires de Montpellier. Le blocage des bâtiments d'enseignement du campus de Paul-Valéry, temporaire de mi-février à mi-mars, a également permis un début de mobilisation autonome des personnels de Paul-Valéry, qui ont organisé leurs propres assemblées générales des personnels et voté plusieurs journées de grève au mois de mars.

La mobilisation est ensuite montée crescendo, avec la reconduction de blocages successifs à Paul-Valéry -temporaires jusqu'au 27 mars,

et depuis illimités- ainsi qu'avec la volonté de faire la jonction avec les autres secteurs en lutte. Un tournant a été marqué par la journée du jeudi 22 mars. À la suite de la manifestation en défense des services publics, l'AG inter-luttes, organisée dans un amphithéâtre de la faculté de Droit, a voté l'occupation de nuit de cette dernière. Les militant-es présent-es ce soir-là ont été violemment agressé-es et expulsé-es par une milice fasciste qui est entrée dans l'amphithéâtre avec la complicité du doyen Philippe Pétel, lequel a par la suite démissionné et été mis en examen. Suite à cet événement, l'exposition médiatique de la contestation de la loi Vidal, jusque-là très faible, a explosé. La mobilisation, tant localement que nationalement, s'est dynamisée et étendue à de nouveaux sites universitaires.

Répression violente et tentatives de division

L'agression subie par les militant-es à la fac de Droit, qui a attiré l'attention de la France entière sur la situation montpelliéraine, n'est pourtant pas un cas isolé. Strasbourg, Lille, Tolbiac : les attaques contre les étudiant-es mobilisé-es se sont multipliées au printemps 2018, rappelant la fonction sociale première des groupuscules fascistes qui en sont les auteurs -casser les grèves. Ces groupuscules ont joué le rôle de supplétifs d'une police qui est également intervenue de manière violente dans de nombreuses universités comme à Bordeaux, Lyon ou Grenoble.

Au quotidien, les étudiant-es et les

personnels mobilisé-es ont également fait face à des formes plus ordinaires de répression. La direction de l'Université Paul-Valéry Montpellier et ses relais dans la structure hiérarchique de l'université se sont livrés à toutes sortes d'intimidations : menaces sur les personnels précaires visibles dans la mobilisation, attaques publiques contre des collègues relayant des oppositions collectives à Parcoursup, pressions exercées sur des enseignant-es pour réorganiser des cours annulés en raison des blocages. Probablement guidée par des consignes ministérielles, la direction de Paul-Valéry n'a pas lésiné sur les dépenses pour imposer des examens à distance, mettre en état des sites pour déplacer des cours et des examens, ou encore engager des vigiles supplémentaires pour créer une atmosphère de tension sur le campus.

Les étudiant-es et les personnels mobilisé-es ont, enfin, fait face à des tentatives continuelles de division (entre personnels et étudiant-es, entre personnels de l'administration et enseignant-es) de la part de la direction de Paul-Valéry, mais aussi de la part d'organisations syndicales favorables à la politique du présent gouvernement et alliées de l'équipe présidentielle de Paul-Valéry. L'existence d'un camp favorable à l'austérité et élitiste, plus ou moins assumé, au sein des universités a aussi constitué une caractéristique de la mobilisation de cette année, par rapport à la révolte universitaire de 2009 qui avait largement mobilisé les enseignant-es.



Aliénation : réticences enseignantes à l'engagement dans la lutte

En effet, en dépit des effets délé-tères aisément prévisibles de la réforme sur leurs propres conditions de travail, les enseignant-es se sont généralement peu mobilisé-es. Lorsqu'elles et ils l'ont fait, c'est souvent avec un temps de retard sur l'engagement des étudiant-es et avec toutes les difficultés pour leur apporter un soutien inconditionnel.

Il y a d'abord le cas des enseignant-es favorables, plus ou moins ouvertement, à l'idée de sélection et à celle de mise en concurrence des étudiant-es et des universités qu'elle implique nécessairement. Rien de bien étonnant à cela si l'on se souvient que leur parcours s'est accompli sous le régime du concours et de la sélection, dont il leur est dès lors souvent impossible de critiquer les principes sans faire vaciller par là même la légitimité de leur position institutionnelle. Autrement dit, si bon nombre d'enseignant-es ne voient pas d'un mauvais œil le classement des dossiers, l'examen des *curriculum vitae* et des lettres de motivation, c'est parce qu'elles et ils sont habitués à ces procédures qui leur ont jusqu'à présent réussi, qu'elles leur semblent parfaitement naturelles et propres à distinguer les « meilleur-es ».

Mais il convient de comprendre le cas, plus complexe, de celles et ceux qui, tout en étant opposé-es à Parcoursup, voire tout en percevant la gravité et l'urgence de la situation, se sont montré-es pour le moins réticent-es à venir renforcer le mouvement dans les formes qu'il

a prises à Paul-Valéry et dans beaucoup d'autres universités. On a pu observer, chez certain-es, un clivage entre la conscience des menaces objectives pesant sur l'université et le type d'actions qu'elles et ils étaient disposé-es à entreprendre pour y faire face. À cela, on peut trouver de multiples raisons, parmi lesquelles le souvenir de l'échec du mouvement contre la LRU... Cependant, il faut souligner que l'essentiel des résistances s'est concentré autour des modalités de la mobilisation étudiante : le blocage, d'une part ; les cours substitutifs, de l'autre. « *Je n'aime pas trop l'idée de cours substitutifs, affirme un collègue, parce qu'elle sous-entend que les cours que nous faisons habituellement ne sont pas bons* ».

On ne saurait mieux formuler la crainte qui a certainement traversé bon nombre de collègues : crainte que ce qui est en jeu dans la présente lutte soit non seulement l'opposition à la loi ORE, mais aussi la mise en question d'un certain rapport au savoir et d'une conception verticale, asymétrique et hiérarchique de la pédagogie.

Émancipation : pratiques de luttes autogestionnaires et laboratoire pédagogique

La lutte menée contre la loi Vidal se construit, depuis plusieurs mois, sur la base de pratiques autogestionnaires et de démocratie directe. Celles-ci prennent la forme d'assemblées générales souveraines dotées d'outils démocratiques :

- ordre du jour amendable et voté par l'assemblée ;
- animation et prise de notes scrupuleuses ;

puleuses ;

- minutage du temps de parole et aide à la formulation de propositions ;
- inscription sur le tour de parole en double liste ;
- rotation des tâches à chaque AG.

Des comités de mobilisation mettent en œuvre les décisions votées en AG. Des commissions prennent en charge des tâches précises (ex : logistique, communication, programmation, etc.).

À Montpellier, le caractère expérimental de l'occupation active de l'université ne dissocie pas étudiant-es et personnels. Cette occupation permet, en effet, de développer un véritable laboratoire pédagogique. Des salles et des amphithéâtres accueillent des cours substitutifs (conférences, ateliers-séminaires, etc.) afin de revendiquer l'existence d'une université libre, critique et ouverte à tout-es. Cet emploi du temps organisé chaque semaine sert la lutte et la lutte sert à expérimenter, à affirmer la puissance démocratique d'agir de chacun-e. Il s'agit bien là d'une affirmation politique : l'université telle que l'envisage la loi Vidal n'est pas acceptable, mais l'université telle qu'elle existe déjà ne l'est pas pour autant.

Tous les ingrédients de l'éducation populaire et émancipatrice sont ici réunis : lutte, pratiques éducatives, expérimentation pédagogique, volonté de transformation sociale et politique. Il s'agit d'expérimenter pour aller vers la conduite d'une société où l'on ne délègue pas son pouvoir de décision.

Sud éducation Hérault

Le scandale silencieux des dossiers demandés aux élèves sur Parcoursup

PARCOURSUP

En mars, lycéennes et lycéens de terminale ont dû élaborer leurs dossiers de candidature dans l'enseignement supérieur avant de confirmer leurs vœux sur Parcoursup. Ces dossiers, très lourds à préparer, comportent des pièces qui renseignent moins sur le parcours scolaire et la motivation des élèves que sur... leur origine sociale.

Les dossiers impliquaient la réalisation d'un curriculum vitae (CV) ; d'un projet de formation motivé pour chacun des vœux¹; de réponses à des questionnaires² et de tout autre document selon l'imagination des filières³.

Des dossiers socialement discriminants

Que mesure-t-on ainsi ? Rien d'autre que l'origine sociale des élèves : leur carnet d'adresses, le nombre d'adultes à même de les aider ou de les relire, les possibilités d'activités extra-scolaires qui leur ont été offertes... En effet, le CV d'un-e élève est constitué, outre son parcours scolaire, des activités extra-scolaires (séjours à l'étranger, loisirs et sports, stages en entreprise...). Le projet de formation motivé servira surtout à mesurer la façon dont l'élève sait, ou non, se mettre en valeur, et évaluer son expression écrite (ou celles des adultes qui l'aident).

La majorité des élèves issus-es de classes populaires, même avec de bons résultats scolaires, savent peu mettre en avant leurs qualités et sont prompt-es au contraire à souligner leurs points faibles, même dans une lettre de motivation. L'autocensure et le découragement sont omniprésents. On a tellement répété aux

élèves que l'université n'était pas pour tout-es que même les meilleur-es doutent de leurs capacités (et cela d'autant plus qu'il s'agit de femmes et/ou de jeunes issus-es des classes populaires et/ou d'origine étrangère).

Une charge de travail énorme

En demandant, à quelques mois du baccalauréat, une telle charge de travail, le gouvernement compte sûrement augmenter ainsi le niveau de qualification des élèves, puisqu'il est entendu pour lui qu'un-e jeune n'a rien d'autre à apprendre qu'à bien savoir se vendre, sur le marché de l'éducation ou de l'emploi.

L'élève devait d'abord trouver les attendus de la formation sur Parcoursup, chercher comment prouver qu'il ou elle possède les compétences demandées, faire des recherches sur d'autres sites internet pour répondre aux questionnaires. Les élèves en situation de handicap devaient de surcroît se renseigner eux-mêmes sur l'accessibilité des établissements dans lesquels ils/elles candidataient !

Toute cette charge de travail s'est bien souvent reportée sur les enseignant-es qui acceptaient de conseiller, d'aider les élèves à constituer leur dossier.

Et tout cela pour rien ! Disposant de nombreux éléments quantifiables (notes, items de la Fiche avenir, redoublement en première ou en terminale...), de nombreuses formations automatisent la sélection ignorant les autres éléments.

Cette situation ubuesque profite d'ores et déjà aux officines privées : sites payants d'aide à la constitution des dossiers, et bientôt forma-

tions privées et payantes qui réceptionneront tout-es les recalé-es de Parcoursup.

La mobilisation peut gagner

Une solution simple existe pour sortir de cet enfer : demander plutôt aux lycéen-nes de classer leurs vœux, et attribuer à chacun-e celui qui a sa préférence en créant les places nécessaires dans l'enseignement supérieur. Grâce à la mobilisation grandissante des étudiant-es et des personnels contre la sélection, cette solution est à présent à portée de main. Celles et ceux qui, en nombre croissant, luttent contre la loi relative « à l'orientation et à la réussite des étudiants » (ORE) ont raison. **Sud éducation appelle tous les personnels de la maternelle à l'université à les rejoindre, à imposer par la grève et dans la rue son abrogation et celle des autres réformes du tri social (lycée, bac, licence...), et à gagner des moyens pour l'éducation.**

Fédération Sud éducation

¹ 1500 signes (minimum, certains établissements en demandant plus) expliquant le projet professionnel du ou de la candidate, la façon dont la formation lui permettrait de le réaliser, les moyens par lesquels il ou elle s'est renseigné-e sur la formation, et surtout l'adéquation des compétences du ou de la candidate avec les « attendus » définis par la formation (c'est-à-dire ses critères de sélection).

² Des questionnaires de connaissance, de motivation, voire de personnalité (à la façon des entretiens d'embauche), exigeant parfois des réponses longues (dix à quinze lignes par question).

³ Lettres de recommandation, attestations diverses, élaboration d'un travail ou d'un projet correspondant à ceux qu'on apprend à réaliser dans la formation...

Exemple de construction de la convergence des luttes dans l'éducation : le collectif éducation Val-de-Marne

CONVERGENCE DES LUTTES

Construire

Dans le département du Val-de-Marne, une forte mobilisation contre les fermetures de classe (168 pour 2018, dont 73 en élémentaire et 95 en maternelle) existe depuis le mois de février, avec une grève massive le 9 février à l'appel de l'intersyndicale 1^{er} degré (Sud éducation 94, Snudi-FO 94, CGT éducation 94 et CNT) : 150 écoles fermées, 1000 personnes devant l'inspection académique, plus de 300 à l'assemblée générale de grévistes.

Dans le même temps, la mise en place de la réforme du baccalauréat et du lycée, ainsi que l'application « Parcoursup », mobilisent les lycées, enseignant-es comme élèves.

Face à la mollesse de l'intersyndicale en termes de perspectives, des parents, des enseignant-es des 1^{er} et 2nd degrés, des étudiant-es et des lycéen-nes ont décidé de se réunir et de se constituer en collectif pour faire face aux attaques sans précédent du gouvernement contre le service public d'éducation, de la maternelle à l'université : le collectif éducation 94.

Le collectif dénonce sans appel toutes les réformes visant à détruire le système d'enseignement public et constituant une attaque d'une ampleur inédite contre la qualité de l'enseignement, la démocratie scolaire et l'égalité devant l'éducation.

Amplifier

Au cours des différentes assemblées générales, le collectif s'est peu à peu structuré avec la création de différentes commissions pour coordonner les actions et les revendications : élaboration d'un

calendrier d'actions, développement d'une plateforme revendicative commune, mise en place d'une liste de diffusion et d'une présence sur les réseaux sociaux (twitter, facebook), liens avec les différents collectifs locaux (villes, écoles, collèges, lycées, universités...).

Plusieurs actions ont vu le jour au cours du mois de mars -avec un point d'orgue le 22 mars. Elles ont permis une médiatisation des revendications, reprises dans la presse locale :

- nuit des écoles le 15 mars dans une dizaine de communes du Val-de-Marne ;
- enterrement symbolique de l'Éducation nationale au Panthéon le 24 mars ;
- happening aux Assises de la maternelle « Tous en selle pour la maternelle » le 28 mars ;
- tournées dans les établissements, collages, AG de ville, « nuit des écoles » tournante, manifestations locales...

Converger

Parallèlement, face à la réforme de la fonction publique qui aboutit à la précarisation et à la suppression des missions fondamentales du service public dans tous les domaines, le collectif éducation 94 œuvre à la convergence avec les autres secteurs en lutte, notamment avec les cheminot-es, en tenant compte par exemple des dates de mobilisation, mais aussi avec tous les services publics, menacés par la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires prévue dans le programme CAP 2022.

L'Union locale Solidaires 94 et quelques Unions locales de ville aident concrètement à la conver-

gence : organisation de collages, de diffusions de tracts en soutien aux cheminot-es...

Unifier

Avec quelques syndiqué-es du Snes-FSU, Sud éducation 94 est moteur dans l'animation et la coordination des actions avec les parents, quelques professeur-es des écoles et des enseignant-es mobilisé-es dans le second degré. Toutefois, le travail unitaire est très compliqué, chaque syndicat étant plutôt corporatiste et se réservant pour une stratégie pré-électorale, verrouillant ainsi toute action générée et proposée par « la base ».

Après deux mois de diffusions par le collectif, les syndicats apportent timidement des soutiens ponctuels, comme l'assemblée des écoles de Créteil, organisée le 10 avril par Sud éducation 94 et le Snuipp-FSU 94, ou le soutien tardif de la CGT éducation 94, malgré des invitations à chaque assemblée générale du collectif.

Enfin, la mobilisation avec les parents apparaît comme un élément essentiel dans la lutte pour obtenir des moyens. Depuis le début du mouvement, dans les écoles comme dans les collèges et les lycées, la mobilisation conjointe avec les parents d'élèves est essentielle.

En refusant la logique de la hiérarchie qui individualise les luttes, le collectif éducation 94 s'inscrit dans une lutte collective à l'échelle du département et est en passe de mobiliser plus largement, en coordonnant les actions à l'échelle de la région, avec d'autres collectifs, dans le 93, le 92 ou le 75.

Sud éducation Val-de-Marne

Libéralisation et destruction de la fonction publique : transport ferroviaire, école, hôpital...

SERVICE PUBLIC

Le droit de grève nous oblige à les préserver !

Au cours des dernières décennies dans notre pays, la qualité du transport ferroviaire s'est progressivement dégradée. Elle est devenue visible notamment au travers des nombreux retards de trains constatés par les usagers. Pour y remédier et parce que le déficit de la SNCF ne cesse de s'accroître en dizaines de milliards d'euros, le gouvernement entend aujourd'hui **libéraliser ce secteur et porter, simultanément, le coup de grâce au statut des personnels concernés, et notamment à celui des cheminot-es avant de s'attaquer à la fonction publique.** À écouter la ministre des Transports répondre aux questions posées au gouvernement par nos député-es mandaté-es à l'Assemblée nationale, rien ne serait pire, dans la présente situation, que le statut quo... et c'est a priori son seul argument !

Les rapports qui lui ont été remis indiquent-ils que si le déficit de la SNCF a explosé au cours des dernières années, ceci est principalement dû, justement, à une première phase de marchandisation par secteurs de cette entreprise ? Lorsque nos cher-es député-es constatent la vétusté des installations, **font-ils un lien avec les politiques d'austérité mises en place à dessein, depuis plus de trente ans, dans la fonction publique, pour la discréditer, et qui ont de fait bloqué tous les investissements publics au profit des actionnaires du privé ?** Sur quels rapports s'appuient-ils pour engager une telle contre-réforme alors que **la libéralisation du transport ferroviaire n'a engendré, dans les pays où elle a été mise en place, que des dégradations (accidents de trains plus fréquents, augmentation des**

tarifs, territoires moins bien desservis...) ?

« *Vérités et mensonges sur la SNCF* », de Gilles Balbastre, un web-documentaire, en accès libre et gratuit, décrit parfaitement toutes ces problématiques.

Le débat a le mérite d'être clair et les mobilisations qui s'annoncent seront d'une importance capitale. À l'heure où il nous faut conjuguer besoin de mobilité et crise écologique, en grande partie due aux transports motorisés, **la société française souhaite-t-elle gérer le transport ferroviaire sur son sol de façon souveraine et démocratique et confier ce secteur à sa fonction publique renflouée des moyens nécessaires, ou bien le céder au secteur privé à des fins lucratives ?**

Le statut de nos camarades cheminot-es n'est pas attaqué par hasard

Ils et elles sont, dans ce secteur, les dernier-es garant-es de notre fonction publique et les seul-es à pouvoir aujourd'hui monter en première ligne pour la défendre, grâce précisément à leur statut ! Mais, dans la droite ligne de ce qu'envisage ce gouvernement, ce statut est désormais sur la sellette, à l'instar de ce qui s'est produit il y a quelques années à La Poste, largement libéralisée et ouverte à la concurrence, pour le plus grand bonheur... des actionnaires ! Et certainement pas des usager-es (tout est devenu plus cher et il est désormais impossible de discuter cinq minutes avec sa factrice ou son facteur...), ni des employé-es (les nombreux suicides recensés ne

reflètent que faiblement la grande souffrance au travail désormais chronique dans cette entreprise...).

Voulons-nous la même chose à la SNCF ? À l'hôpital ? À l'école ?... C'est pourtant bien ce qui nous attend prochainement si nous continuons à laisser faire les gouvernements néo-libéraux qui se succèdent avec les mêmes objectifs. **Notre fonction publique est actuellement en grand danger, dans tous les secteurs, alors qu'elle est (évidemment...!) la principale alternative à la gestion capitaliste de notre société.**

Nous sommes toutes et tous concerné-es !

Le syndicat Sud éducation Limousin appelle donc tout-es les citoyennes à soutenir toutes les mobilisations des camarades qui s'opposent à la libéralisation du rail et à la casse de la fonction publique dans ce secteur et dans tous les autres. Le préavis de grève quotidien déposé par l'Union syndicale Solidaires doit nous permettre de stopper le travail de manière reconductible jusqu'à l'abandon de cette réforme inique nommée CAP 2022 !

C'est ensemble que nous pouvons la bloquer ! Le droit de grève nous oblige à prendre chacun-e nos responsabilités ! Jusqu'à l'abrogation de CAP 2022, pour le progrès social, pour une fonction publique forte et ré-affirmée !

Communiqué du 26 mars 2018 du syndicat Sud éducation Limousin.

Sud éducation Limousin

Licenciement de Gaël Quirante : une attaque politique contre un syndicalisme de lutte



RÉPRESSION SYNDICALE

Motion d'actualité du 8^{ème} congrès de la fédération des syndicats Sud éducation.

Publié le lundi 26 mars 2018 sur <http://www.sudeducation.org/Licenciement-de-Gael-Quirante-une.html>

La ministre du Travail a autorisé le licenciement de Gaël Quirante, secrétaire de Sud activités postales Hauts-de-Seine, militant contre les restructurations, la privatisation, la précarisation du statut à la Poste. Dix tentatives de licenciement en 14 ans, et presque un an de mises à pied cumulées. La Poste avait déjà tenté de le licencier en 2010 en l'accusant de séquestration, alors qu'il avait participé à une occupation de la Direction départementale de l'entreprise. Son licenciement avait été refusé successivement par l'inspection du travail en 2010, par le ministre du Travail en 2011, puis par le tribunal administratif en 2014.

En avril dernier, la cour d'appel du tribunal administratif de Versailles a annulé les trois précédentes décisions et a ainsi relancé la procédure. L'inspection du Travail a de nouveau refusé son licenciement. Surtout, une mobilisation de soutien s'est évertuée à faire monter la pression pour que les gouvernements successifs reculent. Rien n'y a fait. Macron et son monde font passer un message clair : s'opposer sans concession aux politiques li-

bérales dominantes dans le monde du travail se paie. Ne pouvant être récupéré, le syndicaliste Gaël Quirante est mis hors jeu.

Gaël Quirante n'est pas le seul à se faire licencier pour raisons syndicales mais son cas cristallise bien ce qui ne plaît pas au pouvoir. Sud activités postales Hauts-de-Seine est de toutes les luttes à la Poste : le but, créer du collectif, exhorter les collègues et celles-ceux d'autres bureaux de poste à la lutte, en passant bien souvent par la grève. 170 jours de grève en 2014 : à la fin, des revendications satisfaites mais un camarade révoqué de la fonction publique, une première depuis plus de 60 ans. Déjà à la manœuvre, Macron, ministre de l'Économie, avait validé la décision de licenciement. Rien d'étonnant donc que Macron et son gouvernement saquent ainsi Gaël.

Cela montre clairement que notre syndicalisme de lutte, de classe, autogestionnaire est une bonne réponse aux attaques que l'on subit toutes et tous, à la Poste, dans les écoles, dans les hôpitaux, dans les facs, dans les lycées, dans les usines, chez les personnes sans emploi, les intermittent-es, bref dans chaque lieu de travail, d'étude et de vie. Actuellement, c'est toute la fonction publique qui est attaquée

par une remise en cause du statut. Utilisons cette attaque contre notre camarade pour nous (re)mobiliser, créer du collectif partout où c'est possible et -enfin- gagner des luttes qui amélioreront nos conditions de travail et d'études, nos vies.

Un rassemblement a été annoncé le lundi 26 mars devant le ministère du Travail, auquel notre Fédération ainsi que l'Union syndicale Solidaires a appelé. La lutte va se poursuivre, sous les formes nécessaires, afin de cesser de perdre du terrain syndical face à ce gouvernement. Le soutien le plus large possible est indispensable pour montrer qu'on ne laissera pas -plus- faire. Et que c'est nous -travailleuses et travailleurs- qui devons -et qui allons- donner le la de l'opposition aux politiques qui nous oppriment.

Le congrès de la Fédération Sud éducation, réuni à Boulogne-sur-Mer le lundi 26 mars 2018, apporte tout son soutien à Gaël Quirante et à Sud activités postales Hauts-de-Seine et continuera à participer aux actions de mobilisation et à les relayer. Nous ne lâcherons pas, quelle que soit la répression subie, cela ne nous rendra que plus fortes et solidaires [...]

Fédération Sud éducation

Uni-es contre l'extrême droite !

Motion d'actualité du 8^{ème} congrès
de la fédération des syndicats Sud éducation

ANTIFASCISME



Les groupuscules d'extrême droite se restructurent en France dans un nouveau cadre : le Bastion social.

Ce Bastion social regroupe des membres du Groupe Union Défense (Gud), suite à sa dissolution, et des militant-es de divers groupuscules fascistes, notamment l'Action française. Les membres de ce réseau d'extrême droite partagent les mêmes idées racistes, sexistes, xénophobes, anti-LGBTQI et viennent de diverses mouvances : catholiques intégristes, royalistes, nationalistes, néo-nazi-es... Des élu-es ont également apporté leur soutien au Bastion social, notamment Stéphane Ravier, maire des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille.

Les militant-es du Bastion social sont en train de s'implanter partout en France. On voit depuis plusieurs mois des bars du Bastion social ouvrir : squat (fermé rapidement) puis local associatif en janvier à Lyon, bar à Strasbourg, bar et local associatif à Chambéry et Aix-en-Provence en février, à Marseille en mars. À Angers, un bar associatif d'extrême droite, l'Alvarium, reprend la même stratégie sans adhérer au Bastion social, « prétendument pas assez catholique ».

Ces implantations sont accompagnées par une occupation de l'espace public et médiatique avec des manifestations et des rassemblements, avec le slogan nauséabond de « préférence nationale ».

Sa stratégie est calquée sur celle des fascistes italiennes et italiens de CasaPound : s'implanter localement, en ouvrant des lieux qui se disent populaires, à vocation sociale et solidaire. Ielles organisent

ainsi des collectes d'aliments sur le modèle de la banque alimentaire devant les magasins et médiatisent ces actions. Ces collectes ne s'adresseraient en réalité qu'aux SDF blanc-hes et de nationalité française.

Comme depuis toujours, l'extrême droite se fout des gens qui vivent dans la misère. Ielles instrumentalisent ainsi la pauvreté, en montant les pauvres les un-es contre les autres. Ce sont surtout des lieux permettant de s'implanter dans le territoire et d'attirer tout particulièrement des jeunes avec des salles de sport, de concerts, etc...

Dans ces espaces sont également préparées des agressions de militant-es anti-fascistes. Les groupuscules d'extrême droite récidivent régulièrement en ce sens, comme le montre l'attaque dans l'université de Montpellier, contre les étudiant-es opposé-es à Parcoursup, ainsi qu'à Chambéry avec l'attaque d'un bar de la ville fréquenté par des sympathisant-es du mouvement social. À Paris, c'est le lycée auto-géré de Paris (Lap) qui a été victime d'une attaque menée, le 16 mars, par une dizaine d'individus se réclamant du Gud, pour certain-es armé-es de barres de fer. Ielles ont effectué des saluts nazis, proféré des insultes homophobes et agressé des élèves.

C'est pourquoi différents rassemblements se sont déroulés à l'appel de syndicats, d'associations, de partis pour dénoncer ces violences d'extrême droite et l'ouverture de

ces « Bastion social ».

À Marseille, le 25 mars 2018, 600 personnes manifestent entre les Réformés et le Vieux port. Ce jour-là, le préfet pose un interdit sur les abords du Bastion, la police ferme la rue Fort-Notre-Dame : fouille au corps, fouille des sacs à l'entrée, présentation des papiers d'identité pour pénétrer dans la rue. La circulation routière est détournée et la rue est bloquée par les camions de police qui cachent intentionnellement la vue de ce qui s'y passe. La police explique ainsi la privatisation de la rue : « La rue est bloquée afin d'empêcher tout contact entre le rassemblement d'extrême droite et la manifestation organisée par l'extrême gauche ». Ielles profitent de la fermeture de la rue pour l'occuper. L'occupation fasciste de la voie publique débute ainsi à 17h et se poursuit tard dans la nuit. À Angers, le 24 février, plus de 600 personnes manifestent dans les rues contre l'Alvarium. Là-bas aussi la police protège les fascistes et leur permet d'organiser en toute tranquillité leurs activités.

Quelles stratégies adopter ?

Quelle stratégie face à ces groupuscules d'extrême droite qui attirent des jeunes hommes et femmes et qui bénéficient de la complicité des autorités et de la police ?

Aujourd'hui, il existe une méconnaissance générale des différents groupuscules d'extrême droite, dans la population, voire chez nos propres militant-es de Sud éduca-

tion et de Solidaires, et cela malgré l'important travail réalisé notamment par Vigilance Syndicale Anti-fasciste (Visa).

Sud éducation appelle à organiser des ateliers, conférences, stages de formations, heures d'information syndicale, réunions d'information syndicale auprès des collègues, des camarades et de la population

pour expliquer ce qu'est le Bastion social : un groupe néo-fasciste aux idées racistes, xénophobes, sexistes, homophobes et anti-syndicales, qui multiplie les agressions physiques et verbales.

Il y a aussi urgence à renforcer et structurer des collectifs anti-fascistes unitaires partout où cela est possible et participer à une expres-

sion collective au niveau national.

Aujourd'hui, de plus en plus de territoires sont touchés !

À nous de combattre les idées et les valeurs du Bastion social en nous mobilisant dans l'unité la plus large possible.

Fédération Sud éducation

Ni à Bure, ni ailleurs !

**Motion d'actualité du 8^{ème} congrès
de la fédération des syndicats
Sud éducation**



ENVIRONNEMENT

Depuis les années 2000, la commune de Bure dans la Meuse a été choisie par le lobby nucléaire et l'État français comme laboratoire pour l'enfouissement des déchets de l'industrie nucléaire.

Ce projet est :

- dangereux car il est irréversible et ne donne aucune garantie quant à la sécurité du processus de stockage des déchets nucléaires ;
- anti-écologique et ruineux car il pérennise la filière et le lobby nucléaires ;
- anti-démocratique car l'enfouissement et le site de Bure ont été choisis avec une mascarade de débat public ;
- clientéliste car des dizaines de

millions d'euros ont été versés aux collectivités territoriales pour acheter les consciences ;

• autoritaire et répressif car les habitant-es et les opposant-es à Cigéo (centre industriel de stockage géologique) subissent contrôles, perquisitions, interpellations, interdictions de manifester, expulsions, gardes à vue, peines de prisons, ... dans une situation qui s'apparente à une occupation militaire.

➔ La fédération Sud éducation condamne la récente expulsion du bois Lejuc et soutient les opposant-es locaux et notamment la Maison de la Résistance de Bure.

➔ La fédération Sud éducation appelle à créer et à renforcer les comi-

tés de soutien partout en France, et à mobiliser et à participer aux rassemblements et manifestations.

➔ La fédération Sud éducation dénonce la poursuite de ce projet et la politique pro-nucléaire de l'État français, et appelle à la mise en œuvre d'une véritable transition sociale et écologique, libérée des intérêts capitalistes.

La fédération Sud éducation appelle à une mobilisation massive le samedi 16 juin 2018 à Bar-le-Duc (Meuse).

Menons tout-es ensemble la bataille contre le nucléaire et la répression policière !

Fédération Sud éducation

École de production

La région Normandie finance des écoles du patronat !

PRIVATISATION

Vote du Conseil régional : le 19 février 2018, la région Normandie a voté l'octroi **d'un million et demi d'euros PAR AN jusqu'en 2021** à cinq « écoles de production » (une par département normand).

Forte de la loi de 2014, elle se targue ainsi d'« endiguer le phénomène de décrochage scolaire ». Fake news ! On lutte CONTRE le décrochage scolaire AVANT qu'il ne se produise, pas après... APRÈS, on se contente d'enrayer les conséquences du décrochage et d'essayer de « raccrocher » les décrocheuses, c'est différent. La tâche d'empêcher le décrochage revient à l'Éducation nationale, mais elle ne peut pas remplir son rôle après plus de 20 ans de mesures austéritaires qui réduisent les moyens et dégradent les conditions d'étude, laissant certain-es parmi les plus démunis sans qualification et sans avenir.

Et quelle « solution » le Conseil régional de Normandie a-t-il dénichée ? La création « a minima » (sic) de quatre écoles de production, en plus de celle qui existe déjà dans la banlieue rouennaise ; les deux premières, à Caen (14) et Évreux (27). Pour cela, 1,5 million d'euros d'argent public par an (!) jusqu'en 2021, sans que le nombre de jeunes concerné-es ne soit réellement connu (100, 200 ? pour les 5 départements).

Le Conseil économique social environnemental régional (CESER)

Composé de trois collèges (patronal, syndical, associatif), le CESER normand a voté majoritairement POUR ce dispositif. Seul le collège syndical s'est prononcé CONTRE, mais quasiment tous les syndicats, dont l'Union syndicale Solidaires Normandie, ont fait des déclarations d'opposition catégorique. Le collège patronal a, sans surprise, voté POUR à l'unanimité...

De plus, cet énorme scandale en cache un plus petit : le président de la commission du CESER qui a étudié ce projet est le vice-président de l'école de production rouennaise. Il s'est soudain vivement intéressé au vol des diptères lorsque plusieurs conseiller-es syndicalistes lui ont fait remarquer ce conflit d'intérêt.

Que sont ces « écoles » auto-proclamées ?

La première école de production a été créée en 1882 par un patron qui voulait former ses propres apprentis. Aujourd'hui, on en compte quarante-cinq sur le territoire national, mais la société Total s'y intéresse et voudrait favoriser leur création pour parvenir au nombre de cent. C'est dire si nous avons bien raison de nous inquiéter !

Sur le site de la région Normandie on peut lire : « Les Écoles de Production sont des établissements d'enseignement destinés prioritairement aux jeunes de 15 à 18 ans qui sont en situation de décrochage scolaire. Elles ont pour but de les préparer à des diplômes de l'Éducation nationale (CAP, Bac Pro) ou à des titres professionnels ». Mais ce sont surtout des **écoles privées hors contrat**, donc hors contrôle pour tout. Si elles sont effectivement « à but non lucratif », elles n'apportent aucune garantie en matière de contenu de l'enseignement, de qualifications, de conditions de travail, de rémunérations des personnels, ni de mode de gestion.

« Si, contrairement aux apprentis, les élèves ne perçoivent pas de rémunération, leur scolarité est cependant entièrement gratuite. »

Le patronat a trouvé mieux que l'apprenti-e : le/la travailleur-euse gratuit-e !

« Dans l'idée d'aider les jeunes à se remobiliser dans leur parcours éducatif et à y trouver du sens, les élèves des Écoles de Production apprennent dans un cadre de production réelle et travaillent sur de vraies commandes pour de vrais clients ». Se former, réfléchir, explorer, s'émanciper ? Que nenni, l'important pour le patronat, c'est la rentabilité le plus tôt possible. Quel bon filon !

Pour Sud éducation, nul besoin de ces écoles associatives en lien avec le Medef : les lieux d'apprentissage pratique existent, ce sont les lycées professionnels qui pourraient se développer si l'argent qui devrait leur revenir n'était pas purement et simplement détourné.

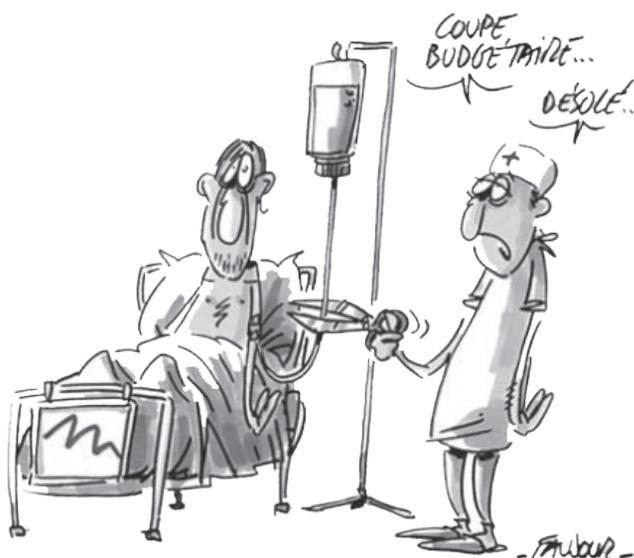
Et comble de l'hypocrisie, la région Normandie vient d'abaisser de vingt mille euros les crédits annuels alloués à l'union nationale du sport scolaire (UNSS) Seine-Maritime et Eure, avec pour excuse « la baisse des dotations de l'État », pour finalement reconnaître que l'argent ira au sport de haut niveau. Déjà de nombreuses activités et sorties UNSS ont dû être annulées. Pour les enfants de REP et de milieu rural, le sport scolaire est un espace d'épanouissement mais, pour la majorité de la droite et du centre de la Région, c'est seulement un coût.

L'argent public doit aller exclusivement à l'école publique. Nous finirons par l'imposer !

**Sud éducation
Seine-Maritime et Eure**

Happy end dans le Far west : champagne !

Suite et (presque) fin d'une épopée kafkaïenne de deux ans...



CONDITIONS DE TRAVAIL

On vous avait déjà raconté le début de l'affaire¹, on vous refait le pitch quand même : un-e agent-e technique se bloque le dos sur le lieu de travail et dans l'exercice de ses missions. L'intendant-e et le/la proviseur-e (pas gentil-les du tout !) rendent un avis négatif dans le dossier de reconnaissance de l'accident de service. Au préalable, l'agent-e avait échoué à faire reconnaître son état comme une maladie professionnelle et on lui avait conseillé, à Sud, de refaire un dossier pour « accident de service ». La commission de réforme, forcément clairvoyante, rend un avis négatif : l'agent-e a des antécédents médicaux... **donc** il n'y a pas d'accident de service (beau syllogisme... totalement en contradiction avec la jurisprudence).

La machine à broyer, ses rouages bien huilés...

L'expert-e agréé-e par l'employeur infirme l'idée d'un acci-

dent de service (pour la raison nécessaire et suffisante exposée ci-dessus : le Cador !) et propose un congé longue maladie... que le comité médical refuse finalement à notre collègue (Kafka is in the air)... l'employeur est « sympa » et propose éventuellement, **histoire de décourager l'agent-e**, une contre-expertise payante (mais où va-t-il trouver tout cela ?) : un-e contre-expert-e à 500 euros (n'oublions pas que l'agent-e est en arrêt depuis plus d'un an, avec un traitement minoré).

... et le grain de sable qui la grippe quand même : le syndicalisme de Sud éducation !

Sud conseille à l'agent-e de se rendre à la contre-expertise, lui indiquant qu'en cas d'échec, nous l'accompagnerons au contentieux. Se sentant soutenu-e, il/elle accepte. Et là... Tadam ! Miracle ! Un-e expert-e sachant expertiser, qui balaye l'argument des anté-

cédents médicaux, écrit noir sur blanc ce qu'on avait toujours dit et répété : c'est un accident de service, messieurs, mesdames ! Avec consolidation en septembre 2017, taux d'incapacité de 20 % ouvrant droit à une allocation temporaire d'invalidité (ATI), remboursement des frais médicaux sur la période retenue, comme de la contre-expertise, reversement des salaires non-perçus, récupération des droits à retraite ! **Qui va boire le champagne ? C'est l'équipe syndicale de Sud éducation Vendée !**

Sud éducation Vendée

¹ <http://www.sudeducation.org/Cacher-la-pous-siere-sous-le-tapis.html>

Des enjeux importants pour Sud éducation et Solidaires



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

À la différence d'autres syndicats, **Sud éducation syndique tout-es les agent-es de la maternelle à l'université, précaires comme titulaires**. Tout-es nos militant-es travaillent à vos côtés : il n'y a aucune décharge syndicale supérieure à 50 % du temps de service.

- Pour une École égalitaire, laïque et émancipatrice.

Qu'elles soient le fait d'un gouvernement « de gauche » ou d'un gouvernement « de droite », nous combattons les réformes quand nous les jugeons contraires aux intérêts des élèves, des étudiant-es et des personnels.

C'est actuellement le cas avec la réforme du baccalauréat et la loi ORE (« Parcoursup ») qui visent à réduire l'accès à l'enseignement supérieur par l'injustice de la sélection.

L'École publique a besoin de moins d'élèves dans chaque classe pour favoriser la scolarisa-

tion de tout-es les enfants dans de meilleures conditions et améliorer ainsi les conditions de travail des personnels.

- Contre tout ce qui divise et affaiblit les personnels.

Au prétendu « mérite » de la « classe exceptionnelle » pour quelques un-es, nous revendiquons un même niveau de fin de carrière au dernier échelon de la hors classe actuelle pour tout-es. Nous sommes contre le développement des primes et pour l'intégration de celles qui existent dans les salaires.

L'emploi précaire doit s'arrêter et les personnels déjà recrutés doivent être titularisés-es.

- Pour un outil syndical qui donne confiance.

Comme à travers nos luttes quotidiennes, toutes ces revendications, nous les portons également face à notre employeur dans les différentes instances (comités

techniques, commissions paritaires, CHSCT, etc.). Siéger dans ces lieux nous permet d'informer, de défendre et d'aider concrètement des collègues. Ce travail syndical donne du poids à nos idées car il donne confiance aux personnels.

Lors des élections professionnelles de 2018, Sud éducation cherchera donc à présenter le plus grand nombre possible de listes. Cela est important pour développer un outil syndical combatif. C'est le moment de participer à leur constitution !

Pour donner confiance aux personnels et porter nos revendications : participez à l'élaboration des listes Sud éducation aux élections professionnelles de décembre prochain !

**Sud éducation
Puy-de-Dôme-Allier**

Joignez/re-joignez-nous

Prenez contact avec votre syndicat local ou avec la fédération sur notre site :

www.sudeducation.org

16

Sud éducation - N°77 - mai / juin 2018

Fédération des syndicats Sud éducation :
31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris, Téléphone : 01 58 39 30 12
e-mail : fede@sudeducation.org